

08 juin 2012 -11:16

Ordre du jour du Conseil des ministres du 8 juin 2012

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour.

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.premier.be.

- Dossiers introduits dans le cadre de la prudence budgétaire
- Règles générales d'exécution des marchés publics
- Nomination du commissaire du gouvernement auprès du Fonds de réduction du coût global de l'énergie
- Recrutement d'agents supplémentaires pour l'Administration générale des douanes et accises
- Autorisation du travail au-delà de 65 ans pour les statutaires de la fonction publique - Deuxième lecture
- Régie des bâtiments : nouvelle méthode d'établissement des normes d'occupation des services publics fédéraux
- Prolongation du marché public relatif à la production des passeports
- Avenant n°11 à l'accord de coopération Beliris
- Financement de l'implémentation de l'infrastructure d'information géographique européenne INSPIRE
- Nomination d'un membre suppléant à la Commission chargée de la surveillance des méthodes de recueil de données par les services de renseignement et de sécurité
- Abrogation de l'enregistrement comme entrepreneur
- Enregistrement électronique des présences sur les chantiers temporaires ou mobiles
- Prolongation des plans stratégiques de sécurité et de prévention et des dispositifs Gardiens de la paix
- Régime transitoire applicable pour l'agrément des organismes de formation des conducteurs de train
- Marché public pour les nouveaux permis de conduire au format carte bancaire
- Plan pluriannuel de stérilisation des chats domestiques et lutte contre la prolifération des chats retournés à l'état sauvage
- OPTIFED : matériel de surveillance électronique
- Augmentation des frais administratifs relatifs aux affaires pénales
- Réforme des pensions : les mesures transitoires approuvées pour le secteur privé - Deuxième lecture
- Rapport social national belge 2012
- Elargissement du mandat de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à la partie méridionale et orientale du Bassin méditerranéen

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Sarah Delafortrie
Service Rédaction
+32 2 287 41 07
sarah.delafortrie@premier.fed.be